chez ses parents à l'occasion du Nouvel-An. Il prit l'influenza, qui ne tarda pas à se transformer en pneumonie. Il vient de succomber.

On annonce également la mort, à Versailles, des suites de l'influenza, de Mme Changy, propriétaire de nombreuses carrières aux environs de Marquise. Mme Changy habitait Wimereux.

A Hesdin, comme à Arras d'ailleurs, le collège communal a été licencié samedi.

Nécrologie. — Mme Achille Adam, veuve de l'ancien député du Pas-de-Calais, et mère du député actuel de Boulogne-sur-Mer, a succombé hier, à Paris, à l'âge de cinquante et un ans.

L'incendie de Laeken. — A la demande de la famille, la dépouille mortelle de Mlle Drancourt, victime de l'incendie du palais royal de Laeken, a été exhumée mardi, à 4 heures, du cimetière communal de Laeken, pour être transportée à Beaurainville (Pas-de-Calais).

CHOSES ET AUTRES

X... est d'une avarice sordide. Un pauvre l'accoste et lui tend la main suppliante.

Mon ami, je ne demande jamais rien à personne, faites comme moi.

A Cologne, dans un restaurant.

— Comment trouvez-vous mon vin du Rhin? demande le patron.

— Pas mauvais; mais il serait peut-être encore meilleur si on n'y sentait pas tant le goût du Rhin lui-même.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* — Blanche Desbien, Hôtel-Dieu. — Eugène Noclain, Hôtel-Dieu. Marguerite De Pagie, Hôtel-Dieu. — Pierre Tilly, rue Coligny, cour Beel, 4. — Marie Verellen, rue de Béthune, cour St-Antoine, 8. — Jules Danneels, rue de Mouveaux, 60, — Emile Vandercruyssen, rue de Lacroix, cour Broux, 3. — Jeanne Vanackère, rue de Lille, 194. — Marie Prate, rue du Pays, 22. — Malvina Tack, rue du Tilleul, cour Buxant, 2. — Joséphine Lamy, rue Jacquart, 135. — Elisabeth Verleyen, Hôtel-Dieu. — Marguerite Hahnsseau, Hotel-Dieu. — *Mariage* — Alphonse Depoorter, 23 ans, marchand boucher, rue Saint-Laurent, 11. et Elise Robert, 21 ans, sans profession, rue Delattre, 15. — *Déclarations de décès du 14 janvier.* — Henri Duhem, 53 ans, ourdisseur, rue Lacroix, cour Bayart. 4. — Constant Coussement, 8 mois, rue de la Barbe d'Or, 51. — Berthe Delecluse, 28 jours, boulevard de Belfort, 145. — Marie Nys, 26 ans, rue du Tilleul, 5. — Clémence Declercq, 9 mois, rue de l'Ouest, cour Becquart 103. — Joseph Wouters, 4 mois, rue des Vélocipèdes, 24. — Georges Vandenbosschen, 1 an, rue du Luxembourg, cour Deldique, 6. — Sophie Grimonprez, 50 ans, rue de la Balance, 45. — Lucie Dorpe, 86 ans, rue des Fossés, 17. — Mélanie Colette, 45 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Lambin, 4 jours, Hôtel-Dieu. — Hubert Delepaul, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Desrousseaux, 10 mois, Grande-Rue, 229. — Vansteenkiste, présenté sans vie, rue Jacquart, 114. — Henri Tirel, 57 ans, rue de Lorraine, 12. — Jules Moors, 39 ans, rua d'Hem, maison Piat. — Sophie Duhamel, 65 ans, rue de l'Alma, cour Lefebvre-Tiberghien.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* — Eugénie Deswasure, chemin des Carliers. — Ernest Legrand, rue de Guines. — Albert Beghin, au Brun-Pain. — Henri Vanryssel, rue Beuque. — Marie Dejager, rue Verte. — Edouard Morel, rue du Haze. — Apolline Dheule, rue de Gand. — Blanche Courouble, rue de la Marlière. — Charles Terrein, rue de Menin. — Félix Vandecrux, rue Neuve-de-Roubaix. — Jean-Baptiste Capelle, à l'Epinette. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Desrousseaux, 30 ans, comptable, et Aimée Tricot, 21 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 14 janvier.* — Jean-Baptiste Capelle, 1 an à l'Epinette. — François Nairet, 41 ans, journalier, rue Neuve. — Adelina André, 5 ans 9 mois, sentier de Roncq. — Jeanne Desplanque, 5 mois, rue Saint-Pierre. — Albert Ollivier, 3 ans 7 mois, chemin du Pont-de-Neuville. — Monique Grimonprez, 26 ans 7 mois, bouchère, rue du Chêne-Houpline. — Célina Scrite, 44 ans, sans profession, rue des Phalempins. — Catherine Destombes, 83 ans, sans profession, rue du Tilleul. — Emile Dewez, 1 an 3 mois, rue de Tournai. — Jeanne Bocquet, 3 ans 6 mois, à l'Epinette. — Clémentine Salesse, 2 ans 11 mois, rue de la Croix-Rouge. — Pierre Menjean, 5 jours, rue du Bois.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix. Officier d'Ac. (2e année). — Jeudi 16 janvier 1890. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0. — Représentation *exceptionnelle avec le concours de : Mlle Zoé Brouchette,* cantatrice ; Mlle E. Hollebeck, 1re chanteuse légère du Grand-Théâtre de La Haye ; M. Doria, fort ténor du Grand-Théâtre Royal de Liège ; M. Tremoulet, 1er ténor léger de l'Opéra-Comique, de Paris ; M. Guillabert, 1re basse noble du Grand-Théâtre de Nantes. — Une seule représentation de : LA JUIVE, grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique d'Halévy. — Au 1re acte, Valse des Buveurs, dansée par Mlle Cotelle. Grande marche, entrée triomphale de l'Empereur Sigismond à Constance. Orchestre complet sous la direction de M. Lagye. Au 3e acte, Divertissement réglé par Mlle B. Cotelle et dansé par Mlles Cotelle et toutes les Dames du Ballet. — Prix des places pour cette représentation : Fauteuils et loges, 4,00 ; baignoires, 4.00 ; pourtour, 2,00 ; 1re galerie de face, 1,75 ; 1re galerie de côté, 1,25 ; 2e galerie de côté, 0,50. — Pour la location des places numérotées s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare, et des places non numérotées chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Jeudi 16 janvier 1890. — Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Au bénéfice et pour les adieux des Omer's Pif ! Paf ! Pouf ! Représentation extraordinaire offerte aux dames de Roubaix et à leur famille. Une dame accompagnée d'un enfant et d'un cavalier ne paiera qu'une place. Deux dames seules accompagnées de deux enfants ne paieront qu'une place. Avec le concours de Mlle Lecerf, 1re danseuse étoile et toutes les dames du corps de ballet et Messieurs et Dames artistes et l'orchestre du Théâtre de Roubaix. *Dernière représentation de :* L'AUBERGE TRANQUILLE OU UNE MAUVAISE NUIT EST BIENTOT PASSEE (Pied de Mouton), grande pantomime en un acte, jouée par MM. Omer's, Willis et Gérard Pif, Paf, Pouf ! et MM. Fabre, Seurel, Mme Lagarrigue. Le Chat et l'Enfant ! Dernière représent. de : L'ŒIL CREVÉ, opérette-bouffe en 3 actes, par. de H. Crémieux et Hervé, mus. d'Hervé. Grand ballet réglé et dansé par Mlle Lecerf et toutes les dames du corps de ballet. Les clowns diaboliques, par les Omer's, création excentrique entièrement nouvelle. Dernière repr. de : LE BOURREAU DES CRANES, vaudeville en 3 actes et un un prologue par Lafargue et Siraudin. — Ordre du spectacle : 1° Le Bourreau ; 2° L'Œil crevé ; 3° L'Auberge. Les entr'actes étant très courts le spectacle sera terminé à onze heures et demie. — Prix des places ordinaire. Billets d'avance chez MM. Uyttenhove et Bellot, cafetiers du théâtre ; J. D'hondt, cafetier, rue Archimède, et au contrôle de 11 h. à 4 heures sans augmentation.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

L'industrie du coton au Japon

Tissus filés, et leurs matières premières. — Les filés de coton proviennent exclusivement d'Angleterre et des Indes orientales. Ces deux contrées se partagent, en quantités et valeurs à peu près égales, les fournitures à faire au Japon. L'année dernière, les importations provenant des Indes avaient dépassé celles venant d'Angleterre. Cette dernière a regagné l'avantage en 1888 avec un chiffre de 7,317,694 yens. Les importations totales de filés ont été de 13,611,898 yens, en augmentation de 5,376,693 yens sur l'année 1887. Cet accroissement de l'importation des filés est tout à fait surprenant ; il dépasse à lui seul la valeur des importations du produit en 1886.

Le coton brut vient presque exclusivement de Chine. La valeur des importations de coton brut a été de 1,652,234 yens en 1888, contre 711,951 en 1887. Cette augmentation, plus que modeste, du produit brut en présence de celle des filés ne semble guère confirmer ce qu'on nous dit du développement qu'acquerraient les filatures nationales. Au sujet de l'industrie indigène de la filature du coton, nous extrayons les renseignements suivants d'une publication récente :

« A la fin de l'année dernière, le nombre des broches en activité passait pour être de 114,636, dont 13,376 avaient été mises en mouvement dans les six derniers mois. *L'industrie de la filature du* coton employait 1,580 ouvriers mâles et 3,461 femmes.

» La quantité de filés manufacturée s'élevait, d'après un rapport de la « Compagnie de filature du Japon, » à 7,398,261 livres anglaises quantité qui, bien que peu importante, comparée au total, de 63 1/4 millions de livres de filés d'importation n'est cependant pas insignifiante.

« Le maximum et le minimum de prix du filé indigène auraient été de 0,27 et 0,34 yen par livre. Le prix moyen du filé d'importation au port d'embarquement est de 0,21 1/2 ; il paraîtrait, en conséquence, qu'une marge de 15 0/0 reste à l'avantage de ce dernier.

» Naturellement, lorsqu'on compare le prix de vente, au Japon, du filé importé avec le prix du filé indigène, la différence est beaucoup moindre ; mais il n'en reste pas moins évident que, malgré le développement rapide de l'industrie nationale de la filature, celle-ci ne peut songer à éloigner ses rivales étrangères du marché aussi longtemps qu'elle n'aura pas à sa disposition une main-d'œuvre plus expérimentée et une meilleure organisation.

» Si l'on compare les filés anglais avec les filés indiens, on trouve que tandis que le prix des premiers au port d'embarquement est de 0,23 1/2 yen par livre, celui des seconds est de 0,19 1/2 yen seulement. C'est donc avec les filés indiens que les filateurs japonais ont à rivaliser, et ils doivent réduire leurs prix d'environ 3 sens par livre, soit environ 14 0/0 avant que leur victoire puisse être assurée.

» D'un autre côté, il est de toute évidence que les consommateurs japonais préfèrent le produit de fabrication indigène, puisqu'ils la payent plus cher. La supériorité de ce produit, qu'elle soit véritable ou seulement sentimentale, doit entrer en ligne de compte.

» Quoi qu'il en soit, il n'est guère permis de douter que cette industrie ne devienne une des plus importantes de l'empire. Lorsque l'Angleterre est entrée dans la lice comme filateur de coton, les conditions dans lesquelles elle se trouvait lui étaient bien plus défavorables que celles où se trouve aujourd'hui le Japon au moment où il s'engage dans la même voie. »

Les cotons imprimés (chintzes) sont en légère augmentation sur 1887, avec un chiffre de 389,070 yens en 1888. Cet article vient surtout d'Angleterre. L'Allemagne, la Suisse et la France n'en vendent au Japon que des quantités insignifiantes.

Les coutils de coton (cotton drills) sont de moins d'importance. Ils n'ont représenté à l'importation qu'une valeur de 78,403 yens en 1888, chiffre sensiblement inférieur à celui de 1887. Provenances : Angleterre, Belgique (2,400 yens), Allemagne et Etats-Unis.

Satins de cotons. — Importation, en 1888, de 9,269,603 yens en augmentation de près de 100,000 yens sur 1887. Viennent presqu'exclusivement d'Angleterre.

Velours de coton. — Importation, en 1888, de 249,795 yens, en diminution de plus de 100.000 yens sur les deux années précédentes. Provenance : Angleterre.

Toloths. — Importation, en 1888, de 251,680 yens; 191,870 en 1887. Provenance : Angleterre.

Shirtings. — Les shirtings écrus (grays) sont de loin les plus demandés. On en a importé, en 1888, pour une valeur de 2,332,564 yens, c'est-à-dire le double de ce qu'on avait importé en 1887. Provenance : Angleterre.

Les shirtings blancs (212,652 yens) viennent également presque exclusivement d'Angleterre. Les premiers sont en légère diminution, les seconds en augmentation sur les importations de 1887.

Turkey reds (rouge d'Andrinople). — Importation, 333,978 yens en 1888, contre 358,688 en 1887. Provenance : Angleterre et quelque peu de France.

Victoria lawns. — Importation : 191,871 yens en 1888, contre 74,272 en 1887. Provenance : Angleterre et, en 1888, quelque peu d'Allemagne.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen des chiffres ci-dessus, l'Angleterre jouit en quelque sorte du monopole de l'importation des tissus de coton au Japon.

(*Recueil consulaire belge.*)

MARCHÉ DU HAVRE

Le Hâvre, 14 janvier 1890.

(*De notre correspondant particulier.*)

Laines. — Notre marché à terme est resté inchangé et les cours ont monté partiellement de 50 centimes à 1 fr. pour les mois rapprochés, les autres sont restés sans changement.

Il s'est traité 725 balles ainsi réparties :

325 b. Buénos-Ayres février de 184.50 à 185. 225 b. dito mars à 182 ; 50 b. dito avril à 182 ; 25 b. dito mai à 180,50 ; 50 b. dito août à 180,50 et 50 b. dito septembre à 180.50.

Le disponible n'a subi aucun changement, cependant on a eu le placement de 17 balles Coquimbo à 160 fr. les cent kilos et 10 balles Buenos-Ayres à 205 fr.

Voici le cours de cloture : janvier 187, février 185, mars 182, avril 182, mai 181, juin 180.50, juillet 180.50, août 180.50, septembre 180.50, octobre 180.50, novembre 180.50, décembre 180.50.

Nous avons reçu par steamer « Entre-Rios » venu de Buenos-Ayres 17 balles à l'adresse de Wattine-Bossut et fils, 89 b. à l'adresse de L. Dreyfus frères et Cie, 103 dito à ordre.

Le marché de Buénos-Ayres continue à être très ferme avec toujours une certaine tendance à la hausse. Les arrivages ront réguliers et offrent un bon choix ; il règne surtout beaucoup de demandes pour les fines laines. Si la température actuelle continue, la campagne pourrait être terminée fin février, attendu que les détenteurs font de grands efforts pour envoyer leurs laines aussi rapidement que possible au marché, afin de profiter des prix énormes du papier dollar, qui leur peuvent être alloués par suite du niveau élevé de l'agio de l'or.

Cotons. — Nous avons à noter aujourd'hui un certain nombre d'ordres pour compte de la consommation. Les prix se sont maintenus fermes pour le disponible, mais sans variation sensible sur ceux signalés hier.

On a vendu 1202 balles se répartissant comme suit : 100 balles Louisiane à 71 fr. 00, 25 dito à 70 fr. 00, 300 balles dito à livrer à 71.50, 300 balles dito à livrer à 71.00.

250 b. dito Benders à livrer à 71.50 ; 30 b. Louisiane à 71.50 ; 12 b. dito à 73.50, 40 b. dito Oomra à 54.50 ; 50 b. dito Broach à 65.50 5 b. dito à 65.50 ; 90 b. dito à 65.50.

Le terme s'est ouvert calme et à 10 heures les cotes donnaient 1/4 de réaction sur hier, mais après Liverpool la baisse s'est accentuée et nous avons clôturé avec 3/8 à 5/8 de recul sur hier soir.

On a vendu à terme 800 balles dont voici le détail : 100 balles Louisiane mai à 68 3/8, 100 balles dito juin à 68 5/8, 300 balles dito janvier à 67 1/8, 100 balles dito mars à 68, 100 balles dito mars à 67 3/4, 100 balles dito mai à 68 1/8.

On a cloturé aux cotes suivantes : janvier 67 1/8, février 67 3/8, mars 67 5/8, avril 67 1/4, mai 68, juin 68 1/8, juillet 68 3/8, août 68 5/8, septembre 68 7/8, octobre 68 1/4, novembre 67 1/2, décembre 66 3/4.

Arrivages nuls.

Indigos. — Le terme est calme et sans changement.

En disponible on a vendu 24 caisses Bengale et 48 surons Guatemala, prix non divulgués.

Arrivages nuls.

Laines

Buenos-Ayres, 14 janvier.

Agio sur l'or : 230 1/2 0/0.

Anvers, 15 janvier.

En disponible, il a été traité 23 balles La Plata.

Anvers, 14 janvier.

Une vente publique de laines aura lieu à Anvers du 22 au 24 janvier (sans frais aucuns à charge des acheteurs).

Il y sera présenté 6.500 balles de La Plata et 1.110 b. d'Australie. Ensemble : 7.610 balles.

Berlin, 13 janvier.

La vente publique de laines du Cap aura lieu à Berlin, le 17 janvier.

Il sera mis en vente : 900 balles Cap snow-white et scoured, 350 b. Cap grease et fleece, 200 b. Cap lavées et 50 b. diverses Ensemble : 1.500 balles.

PERFECTIONNEMENTS INDUSTRIELS

Teintures de laines en pièces

Bleus au carmin d'indigo. — Cette teinture s'obtient directement, sans qu'il soit besoin au préalable de préparer les pièces de laine.

Les ingrédients nécessaires pour obtenir une bonne nuance bleue avec le carmin d'indigo, sont l'alun et l'acide sulfurique. Cependant l'addition du sulfate de soude, loin d'être nuisible à la beauté de la nuance, la renforce et lui donne plus de solidité.

Voici la composition d'un mordant liquide qui nous a toujours donné de bons résultats :

Pour 100 litres d'eau :
70 kil. d'acide sulfurique à 66° B ;
60 kil. de sulfate d'alumine ;
130 kil. de sulfate de soude.

Pour 100 kilos de laine on met, dans une cuve contenant la quantité d'eau nécessaire, 50 kilos de ce mordant liquide, lorsque le *bain est neuf*, c'est-à-dire tout à fait exempt de mordant, ou 30 kilos quand le *bain est fait*. On chauffe, puis on entre les pièces. On les fait manœuvrer 10 à 15 minutes dans ce bain de mordant, après quoi on ajoute le colorant. On teint à la température du *bouillon* jusqu'à la nuance voulue, puis on les abat et on les lave dans une eau bien claire.

Les pièces sont alors teintes en un bleu pur et très vif, mais qui n'a jamais la solidité du bleu de cuve.

Pour obtenir de bons résultats, il faut un bain bien mordancé et acide.

Pour *jaunir* on emploie soit l'acide picrique, soit l'orangé 4, qui tous deux donnent en même temps du *plein*, c'est-à-dire foncent la nuance.

Pour *rougir*, on se sert de la fuschine. Ce produit doit être employé avec beaucoup d'attention. Il faut éviter d'en mettre trop, parce que la fuschine; lorsqu'elle est mordancée, est difficile non seulement à enlever, mais même à masquer.

Lorsqu'on est obligé de l'employer, on opère de la manière suivante : on la délaye dans de l'eau chaude, puis on filtre cette solution pour éviter que de petits cristaux de fuschine viennent tacher les pièces. On arrête toute chaleur et on garnit. On laisse manœuvrer les pièces 5 à 10 minutes sans chauffer, puis on porte de nouveau le bain au bouillon.

On *rafraichit* la nuance avec du violet, lequel a la propriété de *casser* le jaune.

Le coût de cette teinture est très élevé ; aussi n'emploie-t-on le carmin d'indigo que dans les nuances claires qui demandent une grande vivacité. Dans les couleurs foncées, il n'est guère employé que pour finir la nuance.

La dégradation des bleus au carmin se fait facilement, soit qu'on mette des pièces blanches à côté des pièces *enfoncées*, soit qu'on les reprenne sur un *bain neuf*.

Le prix du carmin étant très élevé, il faut éviter *d'écarter* le bain.

L'emploi du sulfate de soude, dans la proportion de 15 0/0 du poids de la laine, nous a toujours réussi dans la dégradation de ces bleus.

A la *passe* suivante, on a soin de neutraliser l'effet du sulfate de soude par l'addition d'acide sulfurique.

Il est préférable de garnir prudemment, parce que ces tripotages de bain sont toujours une faute grave pour un coloriste,

Le *tranchage* des pièces teintes en bleu ne se fait pas toujours facilement ; pour y aider, on ajoute 2 0/0 de tartre. Ce sel a la propriété de tenir le colorant en dissolution dans l'eau, et par cela même de l'empêcher de se précipiter trop vivement sur les tissus.

Bleus au sulfate d'indigo. — Les nuances obtenues avec le sulfate d'indigo sont moins fraiches que celles produites par le carmin d'indigo ; mais, en revanche, elles ont plus de fond et de solidité.

Le mordançage et la manœuvre des pièces sont les mêmes que ci-dessus. Cependant il faut mettre moins d'acide sulfurique, le colorant en contenant beaucoup.

On doit suivre l'état d'acidité du bain avec une *grande attention. Le coloriste doit souvent gouter* le bain, et lorsqu'il est trop piquant, il faut en neutraliser l'acide.

Un bain contenant de l'acide en trop grande quantité attaque la laine, et il arrive quelquefois, dans les teintures où l'on est obligé d'employer beaucoup de sulfate d'indigo, d'avoir des pièces *cuites* et absolument hors d'usage.

Il faut éviter également le *replongeage* des pièces, qui peut porter préjudice à la solidité des tissus.

Les plus grandes précautions sont nécessaires dans l'emploi de ce dangereux colorant.

Pour garnir, on dissout le sulfate dans cinq ou six fois son volume d'eau froide, puis on verse cette dissolution dans le bain par petites quantités.

Quand le sulfate est mis dans le bain sans avoir été préalablement dissout dans l'eau froide, il se produit un tel dégagement de chaleur, dans cette réaction de l'acide sulfurique concentré en présence de l'eau bouillante, qu'une grande effervescence a lieu et que la garniture, projetée en sens inverse, peut atteindre l'opérateur.

On peut dégrader les pièces trop foncées par les mêmes procédés employés dans la teinture des bleus au carmin. Egalement, on *jaunit* avec l'acide picrique ou l'orangé 4 et on *rougit* avec la fuchsine. Les mêmes précautions sont nécessaires ici, dans la manipulation de ce produit.

On lave à grande eau, afin d'enlever tout l'acide qui se trouve dans les tissus.

(*Journal des Tissus.*)

ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES

Ministère de la guerre. — Service de l'habillement et du campement. — Fourniture des effets d'équipement de coiffure, de chaussure et de passementerie nécessaires aux troupes de la gendarmerie et de la garde républicaine, du 1er juillet 1890 au 31 décembre 1895.

L'adjudication pour la fourniture des effets désignés ci-dessus, qui devait avoir lieu le 9 janvier courant, est reculée au 6 février prochain, par suite de modifications apportées au cahier des charges du 20 novembre 1889.

Ces modifications sont les suivantes :

Article 3. — *Nouvelle rédaction* : « Toutes les fournitures seront livrées d'abord dans celle des places indiquées ci-après la plus rapprochée des ateliers de l'entrepreneur : Paris, Lille, Besançon, Bourges, Rennes, Nantes, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux.

« Elles seront examinées dans cette place, puis envoyées après réception aux corps et compagnies de gendarmerie y compris le détachement de Tunisie considéré comme compagnie. »

Article 11. — *Nouvelle rédaction* : « Tous les effets ou objets destinés aux corps ou compagnies de gendarmerie seront soumis à l'examen d'une commission spéciale instituée dans une des places énumérées à l'art. 3 et dont la composition sera déterminée par le ministre. »

La suite de l'article comme au cahier des charges.

Ces nouvelles dispositions ont pour objet d'étendre le champ de la concurrence.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 janvier. — Le marché sur nos rentes a été bien calme aujourd'hui. Il est bien évident que la haute spéculation n'ose pas s'engager en présence de la cherté de l'argent sur les marchés étrangers. D'un autre côté on a poussé les rentes un peu haut et on sent qu'un nouveau mouvement en avant devient plus difficile malgré l'abondance des capitaux chez nous.

Le 3 0/0 n'a donné lieu qu'à des variations insignifiantes à peine, 02 1/2 pendant toute la bourse et reste à 87,70. Les valeurs de crédit sont assez bien tenues, le Crédit Foncier est à 1307. La Banque de Paris est ferme à 792,50. La Société générale à 465.

Les fonds étrangers sont aussi fermes mais à part l'Italien qui a donné lieu à un certain mouvement, sont généralement calmes. De 93,67 l'Italien est tombé en clôture à 93,45. L'Extérieure est bien tenue à 71 13/16. Le marché est toujours excellent sur les actions de nos grandes lignes. Le Lyon est à 1362,50.

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grimonprez

LE HAVRE, 15 janvier.

Ventes : 1.75 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 15 janvier.

Ventes : 8 000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 14 janvier.

Middling Upland, 10 7/16. Ventes : 31,300 balles.

Middling américain : à New-Orléans 10 ./. ; Savannah, 9 15/16.

SUCRES

LILLE, 15 janvier.

	COTE OFFICIELLE Cours du jour		Off.	Dem.	Cours précéd.	
Suc. n°3 (88 deg.)	28 25	27 50	.. ..	.. ..	28 ..	28 50
— acquittés....	80 50	79 75	.. ..	.. ..	80 25	80 75
— pain 6 k. n° 1	108 ..	.. ..	.. ..	.. ..	108 ..	.. ..
Betteraves disp.	33 ..	.. ..	.. ..	.. ..	33 ..	.. ..
Mélasse........	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
fin 3/6 disponib.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Le directeur gérant : Alfred Reboux.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de Me J. RUFFELET, avocat-agréé.

Formation de Société

D'un acte sous seings privés, en date à Roubaix du 1er janvier 1890, y enregistré le 13 janvier 1890, f° 14, r° c. 512, par le receveur Grimpret qui a perçu 57 fr. 50 pour droits et décimes.

Ledit acte déposé aux greffes du Tribunal de commerce et de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix, le 15 janvier 1890.

Il appert que :

M. Jules DHAZE, fabricant et M. Alphonse CATEAUX, négociant, tous deux demeurant et domiciliés à Roubaix, ont formé entre eux une société en nom collectif sous la firme :

DHAZE ET CATEAUX

ayant pour but l'exploitation d'un tissage mécanique à façon. Le siège de la dite société est fixé à Roubaix, rue Saint-Antoine, n° 47. La signature sociale, la gestion et l'administration de la société appartiennent à chacun des associés, toutefois il ne pourra être contracté aucun emprunt, ni être ouvert aucun compte-courant chez les banquiers, que du consentement exprès et par écrit des deux associés. Il en est de même, pour toute augmentation de matériel, toute acquisition d'immeubles ou de machines.

Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille francs, qui sera versée au fur et à mesure des besoins de la société. La dite société est constituée pour une durée de neuf années et neuf mois, qui ont commencé le 1er janvier 1890 pour prendre fin le 1er octobre 1899.

Pour extrait conforme,
Jules DHAZE,
21158d Alphonse CATEAUX.

IMMEUBLES
A VENDRE

Filature de laines cardées

à vendre ou à louer, pour cause de santé, à 12 lieues de Paris, en pleine activité et installée de cette année, se composant de : 2 assortiments 1 m. 50, 2 assortiments 1 m., 4 renvideurs, 4 métiers à main, dévidoirs, bobinoirs, etc., 2 loups, une batteuse; transmissions nouvellement installées, machine à vapeur de 25 chevaux remise entièrement à neuf, chaudière de 12 chevaux, roue hydraulique de 8 à 10 chevaux.

Conditions très modérées.

On vendra le matériel en totalité ou en détail.

S'adresser au bureau du journal. 20967

Etudes de Mes Julien HERLA et Armand FLECHET, notaires à Verviers.

Le **mercredi 22 janvier 1890,** à 9 heures précises du matin, il sera procédé, par le ministère des notaires soussignés, et en la maison Romain, rue de Limbourg, 123, à Verviers, à la vente aux enchères publiques :

1° D'UNE JOLIE

MAISON
d'habitation

nouvellement construite
avec

cour, jardin et dépendances
SITUÉE A VERVIERS
rue de Limbourg, n° 123

2° UN

LAVOIR
DE LAINES

avec loge de portier, bureau, remise, magasin, écurie, cour vitrée, le tout de construction récente, machine à vapeur, 2 chaudières à vapeur, installation électrique, installation du gaz, bouche d'incendie, réservoirs, rue de Limbourg, 125 et 127;

3° UN

MATÉRIEL
INDUSTRIEL

se composant principalement de 5 léviathans, 5 essoreuses, 5 battoirs, 2 échardonneuses, une rinceuse, 6 batteurs, etc., etc.

Le matériel repris sous le n° 3 sera vendu en détail. Les deux premiers lots pourront être réunis.

Pour les conditions de la vente, s'adresser à l'avocat FONSNY, à Hodimont-Verviers, ou aux notaires soussignés.

HERLA et FLECHET, notaires. 21060

Etude de Me ALLÈGRE, notaire à Lille, rue Jacquemars-Giélée, n° 11.

ADJUDICATION

En la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Lille, sise en ladite ville, rue Puébla, n° 7, le **jeudi 16 janvier 1890,** à une heure de relevée, par le ministère de Me ALLÈGRE, notaire à Lille,

23 hectares 72 ares 73 centiares
DE

TERRE
ET VERGER

DIVISÉS EN 19 LOTS

sis sur les communes de Baisieux, Camphin-en-Pévèle, Hem, Leers, Nomain, Sailly-lez-Lannoy, Toufflers et Wannehain.

Il y aura adjudication même sur une seule enchère.

Pour la désignation voir les affiches et pour les renseignements, s'adresser à Me ALLÈGRE. 21104

Etude de Me Ch. COFFIGNON, notaire à Origny-en-Thiérache.

A VENDRE

par adjudication publique
par suite de dissolution de société

A HIRSON, en la Mairie, le **lundi 10 février 1890,** à deux heures précises :

LA

FILATURE
D'EFFRY

DE 9,240 BROCHES
EN LAINE PEIGNÉE
avec chûte d'eau sur l'Oise

Exploitée précédemment par la société Hubinet, Rive et Cie.

MISE-A-PRIX. 150,000 FRANCS

S'adresser à M. G. WARMÉE, liquidateur à Hirson.

Et à Me COFFIGNON, notaire.

Voir les affiches. 21144

Immeubles à louer

A LOUER présentement
une jolie Maison de rentier
AVEC JARDIN
rue Charles-Quint, n° 26
S'adresser même rue, n° 28. 20310

CESSIONS

A CÉDER pour cause de famille, magasin d'épicerie, mercerie, rouennerie, etc., bien achalandé. Vente très courante. — Pour tous renseignements, s'adresser : à Roubaix, rue de Denain, 55, ou à Croix, rue de Metz, chez Mme veuve Forter. 21093

Demandes & offres
D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL
Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°.....) *De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intéressé.*

PLACIER Une maison de confections et tissus, demande, pour Roubaix, Tourcoing et leurs environs, un placier connaissant parfaitement la clientèle. Références accompagnant la demande. — Réponse au bureau du journal, aux initiales B. X. 21150d

VENDEUR Un homme d'un âge mûr, longtemps employé à Roubaix et depuis dix ans dans une importante maison de tissus de Paris, voudrait trouver emploi similaire ou de vendeur chez un fabricant, à Roubaix ou à Tourcoing. — Répondre à M. Faidherbe, rue de Soubise, 23, Roubaix. 21009

GARÇON DE RECETTES Un ancien sous-officier de douane en retraite demande place de garçon de recettes ou homme de confiance, dans une bonne maison. — S'adresser rue du Tilleul, 169, à Tourcoing. 21145d

COIFFEUR On demande de suite un garçon coiffeur, rue Pauvrée, 3, Roubaix. 21151d

ASSOCIÉ Un directeur de teinture et d'apprêt d'une des premières maisons de Paris, demande associé ou commanditaire, pour monter une maison à Roubaix. Peut fournir un tiers du capital. — Réponse au bureau du journal, aux initiales A. F. 21135

DAME DE CONFIANCE Une dame, 45 ans, sachant bien faire la cuisine et coudre dans le linge, désire place de dame de confiance ou dame de chambre. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 21133d

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un capital de cent mille francs, désire trouver un associé. — Réponse au bureau du journal, aux initiales M. J. 20872

EMPLOI Célibataire, 22 ans, fils de famille honorable, instruit en français et en flamand, libre de tout service militaire, demande emploi de bureau, garçon de recettes ou analogue. Fournirait caution au besoin. Références sérieuses. Prétentions modestes pour le début. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 21152

PIQURIÈRES On demande des bonnes piqurières de draperie, rue Parmentier, 11, près de l'église du Sacré-Cœur. 21146d

UN REPRÉSENTANT sérieux, habitant Paris, connaissant parfaitement l'exportation, adjoindrait à ses articles ceux des tissus et draperie légère. Références de 1er ordre. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales J. D. 21036

LEÇONS PARTICULIÈRES : français, anglais, piano. Préparation au brevet de capacité élémentaire et supérieur. — S'adresser, à partir du 25 décembre, rue de l'Industrie, 186. 20910

AVIS DIVERS

LOCATION
DE SERVICES DE TABLE

PORCELAINES, CRISTAUX,
VERRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX
BOUTEILLES ET BOUCHONS

Hri HOFFMANN-DUPONT
11, rue Saint-Georges, 11
ROUBAIX 30545

Maladies Secrètes
CAPSULES RAQUIN
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
Guérissent *sans exception* **les écoulements** aigus ou chroniques.
100 Guerisons sur 100 malades traités par l'Academie.
Exiger la Signature de Raquin et le Timbre officiel. — 5 FR. LE FLAC.
FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg St-Denis, PARIS, et Pharmacies.
21157

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROUBAIX

ENTRETIEN
DES
PROPRIÉTÉS COMMUNALES
pendant les années 1890, 1891 et 1892

ADJUDICATION

1er lot. — Terrassement, maçonnerie, pavage, marbrerie 14,000 fr. par an.

Cautionnement 1,400 fr. par an.

2e lot. — Crépissages et enduits 6,000 fr. par an.

Cautionnement 600 fr. par an.

3e lot — Charpente et menuiserie, quincaillerie 16,000 fr. par an.

Cautionnement 1,600 fr. par an.

4e lot. — Couverture, zinguerie, plomberie, pompes et accessoires 21,000 fr. par an.

Cautionnement 2,100 fr. par an.

5e lot. — Ferronnerie, serrurerie, etc. 7,000 fr. par an.

Cautionnement 700 fr. par an.

6e lot. — Peinture, vitrerie, etc. 26,000 fr. par an.

Cautionnement 2,600 fr. par an.

7e lot. — Canalisations d'eau et de gaz 6,000 fr. par an.

Cautionnement 600 fr. par an.

8e lot. — Mobilier, tapisserie, etc. 4,000 fr. par an.

Cautionnement 400 fr. par an.

Le Maire de la Ville de Roubaix donne avis que le mardi 28 janvier 1890, à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication, en 8 lots, au rabais, sans fraction de franc et sur soumissions cachetées, des travaux d'entretien des propriétés communales pendant les années 1890 à 1892 inclusivement, conformément au projet adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 20 décembre 1889, et approuvé par M. le Préfet du Nord, le 4 janvier courant. 21153d

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'éclairage
LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

Les becs à gaz du système **Sugg** donnent, avec une **notable économie, un éclairage supérieur** à celui qu'on peut obtenir avec les meilleures lampes à pétrole.

Des lyres **complètes,** avec réflecteur en opale, se vendent au prix de 13 francs et au-dessus.

Lampes à récupération de tous les modèles connus.

Moteurs à gaz. Chauffe-bains. Nickelage de toutes pièces.

S'adresser à la Succursale, rue Saint-Georges, 14. 19343

BOULANGERIE-PATISSERIE
PARISIENNE
MAISON CLIQUET
FONDÉE EN 1775

Roubaix, 7, rue Saint-Georges
Tourcoing, 24, Gde-Place
TÉLÉPHONE

5 CUISSONS PAR JOUR

Croissants et pains de table chauds, le matin à 6 h., 8 h. et 11 h., le soir à 2 h. et à 5 h.

Pagnottes et pains de soirée.

Gaufre nouvelle « *La Délicieuse.* »

Envoi tous les jours à Paris. 20911

GUÉRISON
CERTAINE et RADICALE
de toutes les
AFFECTIONS
de la Peau
DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
même des **PLAIES et ULCERES VARIQUEUX**
considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adr. à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites p. corresp.
20844

2me ANNÉE

LE MONDE TEXTILE

Annuaire universel des Filatures et Tissages. Hector Lahousse, 37, rue de Belleford, Paris. — Prix de l'ouvrage format in-8°, 6 fr. (poste en sus). *Le Monde textile* paraît tous les ans. Les clichés doivent être envoyés avant le 1er janvier. — Tarif des annonces : Une page, 50 fr.; 2 pages, 80 fr.; 1/2 page, 30 fr.; 3 pages, 100 fr. Les pages de garde et de couverture ne sont pas comprises dans ce tarif.

Les souscripteurs de 2 pages ont droit à la remise gratuite du volume.

On souscrit aux bureaux du *Journal de Roubaix.*

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations des cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente au prix de un franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

Demandez à la Librairie du *Journal de Roubaix*

L'ENCRE A COPIER
SANS MOUILLAGE

Economie de temps, propreté de correspondance, plus de taches, plus de lettres illisibles.

PRIX	*La bouteille . . .*	*3 fr. 00*
	La demi-bouteille .	*1 fr. 75*
	Le quart de bouteille	*1 fr. 00*

SEUL DÉPOT pour ROUBAIX et ses CANTONS
17, Rue Neuve, à Roubaix

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le ***Tonique*** *le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.*

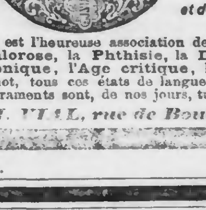

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites**, **Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Etiolement**, les longues **Convalescences**, etc. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont, de nos jours, trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans toutes les pharmacies. 21013

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE
BRONZES D'ART ET D'AMEUBLEMENT

MAISON COURTECUISSE FILS
LILLE, 10-12, Rue Grande-Chaussée, 10-12, *LILLE*

CHOIX DES PLUS BEAUX BRONZES D'ART
ayant figuré à l'Exposition Universelle

MONTRES ET CHRONOMÈTRES DE 5 FR. A 5,000 FR.

SEUL REPRÉSENTANT POUR LE NORD
DES TAILLERIES DE DIAMANTS D'ANVERS ET D'AMSTERDAM
(Vente au carat : 30 0/0 AU-DESSOUS DU COURS) 20875

Certifié l'insertion N°

Imprimerie du *Journal de Roubaix.* — Alfred Reboux rue Neuve, 17 Roubaix.